

**Motion du 19 mai 2010 de MM. Miltos Thomaidis, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Mmes Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Véronique Paris, Corinne Goehner-Da Cruz, Annina Pfund, Christiane Olivier, Andrienne Soutter, Silvia Machado et Martine Sumi: «Un cahier des charges pour l'entretien et la réhabilitation des promenades, parcs et jardins historiques sur le territoire de la Ville de Genève».**

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2013, dans le rapport M-922 A)

### MOTION

Considérant:

- que sur le territoire de la Ville de Genève existent un riche patrimoine historique de parcs, jardins et promenades – héritage de l'esprit baroque ou classique du XVIII<sup>e</sup> siècle, créé ou remodelé dans le goût romantique du XIX<sup>e</sup> siècle – mais aussi des réalisations plus récentes de qualité;
- qu'un premier travail de recensement par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) section suisse a déjà été effectué, répertoriant les parcs et jardins historiques sur le territoire de la commune de Genève;
- que quelques publications et expositions ont eu lieu sur le thème des parcs et jardins historiques à Genève (entre autres à l'Institut et Musée Voltaire en 2008) comme premières approches scientifiques de connaissance de ce vaste domaine;
- qu'aucune étude générale, à part des monographies sur des objets isolés, n'a été effectuée jusqu'à présent afin de recueillir les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un cahier des charges d'intervention, entretien ou réhabilitation dans ces espaces historiques;
- qu'un grand nombre d'erreurs ont été commises par le passé lors d'interventions malheureuses dues à l'absence de cet instrument fondamental – remplacement ou introduction de plantations d'espèces sans respect de la composition originelle, géométrie des plantations (alignements et espacements) erronée, excès d'entretien effaçant la substance historique, introduction d'activités sans rapport avec le sens et l'esprit des lieux, utilisation de matériaux et de mobilier inadéquats,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de charger le Service des espaces verts et de l'environnement de faire élaborer – par ses collaboratrices et collaborateurs ou par l'attribution de mandats à des spécialistes – les études nécessaires à la réalisation du cahier des charges d'entretien et de réhabilitation des promenades, parcs et jardins historiques, propriété de la Ville de Genève.

Il recommande de rendre publique cette étude par le biais d'une carte interactive *online*.